

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 7105 du 5 septembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1924495S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11268 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828638S);

Vu la décision n° 21627 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828633S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2019:

Manquest Georges NIGEND : 161 630 NLS : 8 018 667

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2019:

Hugard Frédéric NIGEND : 184 962 NLS : 8 040 687

Staub Sébastien NIGEND : 164 517 NLS : 8 020 986

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2019:

Girardet Cyril NIGEND : 201 199 NLS : 8 044 023

Cerqueira Jorge NIGEND : 163 491 NLS : 8 020 214

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 septembre 2019.

*Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*
T. MOUCHET